



**UN VOLET DE
« RENOUVELLEMENT URBAIN »
POUR ALLER PLUS LOIN
DANS LA REVITALISATION
DU CENTRE-VILLE :**

Avec son volet de « Renouveau Urbain », l'OPAH permettra également de traiter les situations de blocage sur des immeubles très dégradés laissés en déshérence :

Via des opérations globales de reconquête d'îlots dégradés, ou via la mise en œuvre de procédures plus contraignantes : traitement de l'insalubrité, résorption de l'habitat indigne, Opération de Restauration Immobilière imposant la réalisation des travaux de remise aux normes...

**UN ACCOMPAGNEMENT
TECHNIQUE, ADMINISTRATIF
ET FINANCIER GRATUIT POUR
LES PROPRIÉTAIRES :**

L'association SOLIHA a été retenue par les élus pour assurer l'accompagnement des propriétaires : visite-conseil par un technicien du bâtiment / conseils sur la réhabilitation / étude de faisabilité technique et financière présentant l'ensemble des financements mobilisables / bilan économique des projets et rentabilité locative / appui pour l'obtention des devis et leur analyse / constitution des dossiers de demandes de subventions / accompagnement jusqu'au paiement des aides.

**UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET
DES PORTEURS DE PROJET !**



AGENCE PUBLI.URO

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

JURA SAÔNE-ET-LOIRE

Ce programme est mené avec **France Rénov'**
Le service public pour mieux rénover mon habitat
0 808 800 700

POUR TOUTE INFORMATION SUR L'OPAH-RU, ET POUR UNE 1ÈRE PRISE DE CONTACT SI VOUS PORTEZ UN PROJET :

03 84 86 19 10
contact@jura.soliha.fr

Accueil sans rendez-vous,
32 rue Rouget-de-Lisle, 39000 Lons-le-Saunier

ECLA
Lons Agglo



2022 / 2027

OPAH-RU

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN



C'EST LE BON MOMENT POUR **ENGAGER DES TRAVAUX AUX CENTRES-VILLES DE LONS-LE-SAUNIER ET MONTMOROT EN BÉNÉFICIAIRE DE CONSEILS GRATUITS ET D'AIDES FINANCIÈRES IMPORTANTES !**

Avec l'OPAH lancée au printemps 2022 sur LONS-LE-SAUNIER et MONTMOROT, dans le cadre du programme global « Cœur de Ville » une nouvelle dynamique en faveur de la rénovation des logements s'est engagée :

En 5 ans, l'opération permettra d'accorder plus de 3,6 millions d'euros de subventions aux propriétaires privés pour rénover 230 logements... Et cela entraînera la réalisation de plus de 8 millions d'euros de travaux !

DESTINÉES À AIDER LES PROPRIÉTAIRES ET INVESTISSEURS PRIVÉS, CES SUBVENTIONS VONT CONCERNER :



LES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS OU ACCÉDANTS À LA PROPRIÉTÉ MODESTES, QUI SOUHAITENT AMÉLIORER LEUR CONFORT



LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS QUI VEULENT REVALORISER LEUR PATRIMOINE.

UN PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION CIBLÉ EN CŒURS DE VILLES :

Tout propriétaire de logement(s) ou d'immeuble(s) situé(s) **aux cœurs de Lons-Le-Saunier et Montmorot**, ainsi que toute personne souhaitant acquérir un bien immobilier dans ce même périmètre peut, sous certaines conditions, bénéficier de cette opération.

DES AIDES IMPORTANTES POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS D'HABITAT :

L'OPAH-RU a pour buts principaux de soutenir la réhabilitation des logements et immeubles dégradés ou vacants en cœur de ville, et d'encourager les travaux de rénovation thermique, ainsi que l'adaptation des logements (au handicap ou au vieillissement) par l'apport de subventions importantes.



LES INVESTISSEURS QUI DÉCIDENT D'ACQUÉRIR ET RÉHABILITER DES IMMEUBLES POUR LES METTRE EN LOCATION À L'ANNÉE.



LES COPROPRIÉTAIRES QUI VOTENT DES PROGRAMMES DE TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN PARTIES COMMUNES DE LEURS IMMEUBLES.

Selon les projets, ces subventions seront apportées par l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat), l'Etat, le Département du Jura, Action Logement, la Région Bourgogne Franche-Comté, la Communauté d'Agglomération ECLA, et les villes de Lons-Le-Saunier et Montmorot.

+ Des aides spécifiques sont aussi disponibles pour les rénovations de façades

> Se reporter aux fiches dédiées pour des informations plus détaillées sur les possibilités d'aides <

ÉDITO

En ces temps de crise énergétique, la réhabilitation des logements est plus que jamais une nécessité.

La reconquête urbaine est également une des actions clé qui permettra d'atteindre les objectifs de réduction de consommation d'espaces voulue par la Loi Climat et Résilience.

70 % des ménages sont éligibles à ces aides et la collectivité porte une attention particulière aux propriétaires et locataires aux ressources contraintes.

C'est pour cela que les exécutifs de l'Agglomération et des Villes de Lons le Saunier et de Montmorot proposent de nouveaux dispositifs de subvention avec l'Anah et le Département pour l'amélioration de l'Habitat en mettant l'accent sur la rénovation énergétique, mais également l'adaptation des logements avec l'installation d'ascenseurs, de balcons ...

Engageons nous sans hésiter sur la voie de la transition énergétique !

Claude BORCARD,
Président de l'Agglomération

